



Communauté de communes des Terres d'Aurignac (Siren : 243100765)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Aurignac
Arrondissement	Saint-Gaudens
Département	Haute-Garonne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	14/12/1996
Date d'effet	14/12/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Michel LOSEGO

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Quartier Saint Joseph
Numéro et libellé dans la voie	BP 16
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	31420 AURIGNAC
Téléphone	05 61 98 73 40
Fax	05 61 98 72 54
Courriel	cc.aurignac@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	4 494
-----------------------------	-------

Densité moyenne 23,24

Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
31	Alan (213100050)	327
31	Aulon (213100233)	360
31	Aurignac (213100282)	1 250
31	Bachas (213100399)	63
31	Benque (213100639)	165
31	Boussan (213100837)	241
31	Bouzin (213100860)	94
31	Cassagnabère-Tournas (213101090)	467
31	Cazeneuve-Montaut (213101348)	74
31	Eoux (213101686)	121
31	Esparron (213101728)	66
31	Latoue (213102783)	331
31	Montoulieu-Saint-Bernard (213103864)	211
31	Peyrissas (213104144)	82
31	Peyrouzet (213104151)	99
31	Saint-André (213104680)	226
31	Saint-Elix-Séglan (213104771)	46
31	Samouillan (213105299)	130
31	Terrebasse (213105521)	141

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Gestion et prise en charge financière de la collecte et du traitement des ordures ménagères, déchets, gravats et autres encombrants et de la déchetterie.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales <i>Conduite d'une politique générale de sensibilisation à la protection de l'environnement comprenant les thèmes suivants : la lutte contre les décharges sauvages, le tri sélectif des déchets et toute action visant à sensibiliser la population à la protection de l'environnement.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Actions en direction de la jeunesse : Activités périscolaires, petite enfance, Contrat Éducatif Local, ALAE et ALSH, Contrat Enfance Intercommunal, Projet Éducatif de Territoire, Politiques d'aides à la jeunesse.</i>
Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Étude de toutes actions ou opérations à caractères économique. Réalisation et gestion de zones d'activité industrielle, commerciales, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

La communauté de communes peut définir et organiser une politique commune sportive, socio-culturelle et scolaire pour les équipements et structures d'intérêt communautaire : Les études de faisabilité La réalisation du musée -forum

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

La communauté de communes peut définir et organiser une politique commune sportive, socio-culturelle et scolaire pour les équipements et structures d'intérêt communautaire : La construction, rénovation et aménagement de piscine.

- Activités péri-scolaires

Le budget éducatif scolaire : définition d'une politique commune relative aux crédits pédagogiques : ces crédits comprennent les fournitures scolaires, les fournitures et la maintenance photocopie et informatique, les activités éducatives, les transports relatifs aux activités éducatives. La prise en charge de l'enseignement en langues vivantes (anglais et espagnol) dans les écoles maternelles et primaires.

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Transport scolaire

- Organisation des transports non urbains

La communauté de communes peut organiser et favoriser les déplacements de personnes, sans se substituer aux collectivités compétentes en la matière.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Travaux de voirie (pool routier) Sont exclus de cette compétence la création et l'entretien de la voirie réalisés dans le cadre d'une opération de remembrement ou de réorganisation foncière. Déneigement de la voirie communautaire. Maitrise d'oeuvre d'urbanisation pour le compte des communes.

Développement touristique

- Tourisme

La communauté de communes a pour mission de définir et de mettre en oeuvre une politique touristique dans les limites de son périmètre. A cette fin, elle dispose notamment des attributions suivantes : Création d'un schéma d'aménagement touristique définissant les orientations en matière de développement du tourisme et des loisirs, comprenant notamment : la localisation des centres d'hébergement (chambres, gîtes campings, hôtels...), les zones des équipements, aménagements ou services présentant un intérêt touristique et l'élaboration de circuits touristiques, de circuits de randonnées (pédestres, équestres et VTT). Animation, promotion et mise en valeur du patrimoine touristique. Mise en oeuvre du schéma d'aménagement touristique par la réalisation et la gestion des équipements, aménagements et services y figurant. La mise en oeuvre de la politique touristique de la communauté de communes est déléguée à un office de tourisme dans les conditions prévues par le Code du Tourisme.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

- Autres

Capture des animaux errants, dangereux ou blessés sur la voie publique, ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique, gestion de la fourrière animale ainsi et campagne de contrôle des populations de pigeons.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
31	SYNDICAT DE SYNDICATS DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DES PYRENEES (SYSTEM DES PYRENEES) (253102172)	SM fermé	182 163
31	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Comminges Pyrénées (200052124)	SM fermé	80 360

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)